



## **LE CCPA INVITE LES ORGANISMES DE PROTECTION DES ANIMAUX À DEVENIR MEMBRES**

Le Conseil canadien de protection des animaux (CCPA) invite les organismes de protection des animaux à devenir membres du CCPA. À ce titre, vous pouvez participer à l'établissement et au maintien de normes élevées en matière d'éthique animale et de soins aux animaux au Canada, et veiller à leur mise en œuvre. Si vous travaillez pour un organisme de protection des animaux qui souhaite devenir membre du CCPA, ou si vous appuyez cet organisme ou vous y contribuez, veuillez transférer le présent courriel à la personne-ressource appropriée.

### **LE CONSEIL CANADIEN DE PROTECTION DES ANIMAUX**

Fondé en 1968, le CCPA est un organisme sans but lucratif indépendant qui agit dans l'intérêt de la population canadienne. Depuis sa création, le CCPA continue de promouvoir des normes élevées pour l'éthique animale et les soins aux animaux en science au Canada par l'entremise de son système unique d'examen par les pairs. Chaque jour, plus de 2000 experts bénévoles répartis parmi plus de 190 comités de protection des animaux aident le CCPA à remplir son mandat et à mettre en œuvre ses programmes dans les établissements partout au Canada.

### **NOTRE VISION**

Les normes les plus élevées en matière d'éthique animale et de soins aux animaux sont respectées dans toutes les activités scientifiques canadiennes faisant appel aux animaux.

### **NOTRE MISSION**

Le CCPA veille à ce que la science au Canada ne fasse appel aux animaux qu'en cas de nécessité et à ce que, le cas échéant, ces animaux soient traités le mieux possible, conformément à des normes rigoureuses et fondées sur des données scientifiques.

### **NOTRE MANDAT**

Dans l'intérêt de la population du Canada, le CCPA favorise l'éthique animale et les soins aux animaux en science en misant sur les stratégies suivantes :

- Élaborer des normes qui tiennent compte des données probantes, de l'opinion des experts, des valeurs des Canadiens et des stratégies visant à réduire l'utilisation des animaux en science ainsi que toute souffrance ou détresse que ces derniers pourraient ressentir tout en favorisant leur bien-être.
- Appuyer la mise en œuvre des normes élevées pour l'éthique animale et les soins aux animaux en science, en collaboration avec les chercheurs et les intervenants du milieu des soins aux animaux au Canada.
- Fournir des services d'évaluation et de certification qui permettent aux établissements de maintenir des normes élevées en matière d'éthique animale et de soins aux animaux.

- Offrir des séances d'information, de formation et de réseautage pour aider les individus, les établissements et les comités de protection des animaux à mettre en œuvre nos lignes directrices et pour favoriser le partage de pratiques exemplaires visant l'encadrement de l'éthique animale et des soins aux animaux en science.

## **NOS PRINCIPES**

### **Respect de la vie animale**

Ce respect est à l'origine de toutes les activités d'élaboration de normes, d'évaluation et de certification du CCPA.

### **Légitimité**

Les normes du CCPA sont fondées sur les conseils de pairs et l'interprétation actuelle des données probantes.

### **Transparence**

Le CCPA fonctionne de manière transparente, équitable et soumise à l'examen du public.

### **Coopération**

Le CCPA fait équipe avec les organisations membres, les participants aux programmes et les parties intéressées pour favoriser l'éthique animale et les soins aux animaux en science.

### **Inclusion**

Le CCPA collabore avec toutes les parties intéressées pour obtenir les conseils et les points de vue des experts et des représentants du public pour obtenir un consensus sur les enjeux entourant l'éthique animale et les soins aux animaux en science.

### **Intégrité**

Toutes les activités du CCPA sont menées en toute honnêteté, conformément aux normes les plus élevées d'éthique.

## **LE RÔLE DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CCPA**

Le CCPA est actuellement composé de [22 organisations membres](#) de partout au Canada qui ont des intérêts dans les domaines de la science, de l'enseignement et de l'éthique animale et des soins aux animaux. La diversité de la composition de ses membres reflète un vaste éventail d'intérêts, d'enjeux et d'objectifs en matière de science faisant appel aux animaux au Canada.

Chaque organisation membre nomme un représentant qui participe à l'assemblée générale annuelle et qui peut voter en son nom. Les organisations membres élisent le conseil d'administration qui est responsable de diriger les activités du CCPA conformément à son mandat.

Dans le cadre de la réalisation des objectifs du CCPA, les représentants des organisations membres appuient le travail des comités permanents (normes, évaluation et certification et affaires publiques et communications), des sous-comités et des groupes de travail.

## COMMENT VOUS JOINDRE AU CCPA

Si votre organisation souhaite se joindre au CCPA, veuillez remplir le formulaire et le faire parvenir au CCPA avec une déclaration d'intérêt à [nominations@ccac.ca](mailto:nominations@ccac.ca) en tout temps. Cependant, seules les demandes parvenues au CCPA d'ici le 8 mai 2020 pourront être prises en considération lors de l'assemblée générale annuelle en juin 2020.

Les critères suivants seront appliqués à l'évaluation de l'information soumise dans la trousse de demande :

- Les organisations membres souhaitent faire avancer le mandat du CCPA et appuient sa vision, sa mission et ses principes.
- L'adhésion est limitée aux organisations canadiennes. En général, les organisations membres auront une présence nationale, mais le CCPA peut également prendre en compte les organisations provinciales ou régionales.
- La mission ou le travail des organisations membres doivent être axés sur la mission ou les activités du CCPA, ou sur l'application des principes des Trois R.

Nous communiquerons avec les organisations retenues d'ici le mois de juin 2020.

Pour plus d'information ou pour discuter de votre intérêt à devenir membre du CCPA, n'hésitez pas à communiquer avec monsieur Pierre Verreault, directeur général, par courriel à [pverreault@ccac.ca](mailto:pverreault@ccac.ca) ou par téléphone au 613-238-4031, poste 224.